

Veille réglementaire produits phytosanitaires et substances actives

Mars 2019

Sommaire

Approbation des substances actives, de base et à faible risque
Approbation des substances actives
Non-approbation des substances actives
Approbation des substances de base
Non-approbation des substances de base
Approbation des substances à faible risque
Non-approbation des substances à faible risque
Modifications des conditions d'approbation
Prolongation de la période d'approbation

Evaluations de risque des substances actives
Evaluations de risque des substances de base
Evaluations de risque des substances à faible risque

Limites maximales de résidus
Évaluations des LMR existantes
Modifications des LMR
Propositions de modifications des LMR

Règlementations diverses

Sécurité applicateur

Divers

Approbation des substances actives, de base et à faible risque

Approbation des substances actives

mefentrifluconazole (CAS 1417782-03-6)
Approbation de la substance active mefentrifluconazole.
Date d'approbation : 20 mars 2019
Expiration de l'approbation : 20 mars 2029
>> [Lien](#)

Non-approbation des substances actives

ethoprophos (CAS 13194-48-4)
L'approbation de la substance active ethoprophos n'a pas été renouvelée.
Date d'expiration de l'approbation de l'éthoprophos : le 21 mars 2019
Retrait des AMM des produits phytopharmaceutiques contenant de l'éthoprophos : au plus tard le 21 septembre 2019
Délai de grâce : si un délai de grâce est accordé, il est le plus court possible et expire au plus tard le 21 mars 2020
>> [Lien](#)

Approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Modifications des conditions d'approbation

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Prolongation de la période d'approbation

Reg (UE) 2019/291
Prolongation des périodes d'approbation des substances actives :

- 1-naphthylacétamide, au 31 décembre 2023
- 1-naphthylacétique, au 31 décembre 2023
- acrinathrine, au 31 décembre 2023
- azoxystrobin, au 31 décembre 2024
- fluzafop-P, au 31 décembre 2023
- fluroxypr, au 31 décembre 2024
- imazalil, au 31 décembre 2024
- krésoxim-méthyl, au 31 décembre 2024
- oxyfluorène, au 31 décembre 2024
- prochloraz, au 31 décembre 2023
- prohexadione, au 31 décembre 2022
- spiroxamine, au 31 décembre 2023
- téfluthrine, au 31 décembre 2024
- terbuthylazine, au 31 décembre 2024

>> [Lien](#)

Reg (UE) 2019/324
Le renouvellement de l'approbation des substances actives suivantes n'est pas soutenu par les firmes concernées : bifenthrine, carboxine, FEN 560 (également appelé fenugrec ou graines de fenugrec en poudre), résidus d'extraction de poussière de poivre et silicate aluminosodique.
Les prolongations des périodes d'approbation qui avaient été prévues pour ces substances ne sont plus justifiées. L'approbation de ces substances expirera donc aux dates suivantes :

- bifenthrine : 31 juillet 2019
- carboxine : 31 mai 2021
- FEN 560 : 31 octobre 2020
- résidus d'extraction de poussière de poivre : 31 août 2019
- silicate aluminosodique : 31 août 2019

>> [Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

Evaluations de risque des substances actives

Evaluations de risque des substances actives

thiacloprid (CAS 111988-49-9)
L'EFSA vient de publier l'évaluation de risque de la substance active thiacloprid pour une utilisation en tant qu'insecticide.
>> [Lien](#)

Evaluations de risque des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Evaluations de risque des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Limites maximales de résidus

Evaluations des LMR existantes

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Modifications des LMR

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Propositions de modifications des LMR

cyprodinil (CAS 121552-61-2)
Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active cyprodinil sur fenouil (tiges).
>> [Lien](#)

fluopyram (CAS 658066-35-4)
Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active fluopyram sur broccoli.
>> [Lien](#)

pyridaben (CAS 96489-71-3)
Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active pyridaben sur tomates et aubergines.
>> [Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

Règlementations diverses

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Sécurité applicateur

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Divers

Bulletin des autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques et adjuvants - Mars 2019

>> [Lien](#)

Consultation publique - Projet d'arrêté portant dérogation à l'interdiction d'utilisation de produits phytopharmaceutiques contenant une ou des substances actives de la famille des néonicotinoïdes

>> [Lien](#)

Consultation publique - Projet de décret relatif aux substances naturelles à usage biostimulant et aux préparations naturelles peu préoccupantes en contenant

>> [Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

Veille réglementaire est une lettre publiée par [iteipmai](#).

[iteipmai](#) | BP 80009 - 49120 Chemillé-en-Anjou | www.iteipmai.fr



ARCHIVES VEILLE REGLEMENTAIRE

[Se désabonner](#) | [Report spam](#)